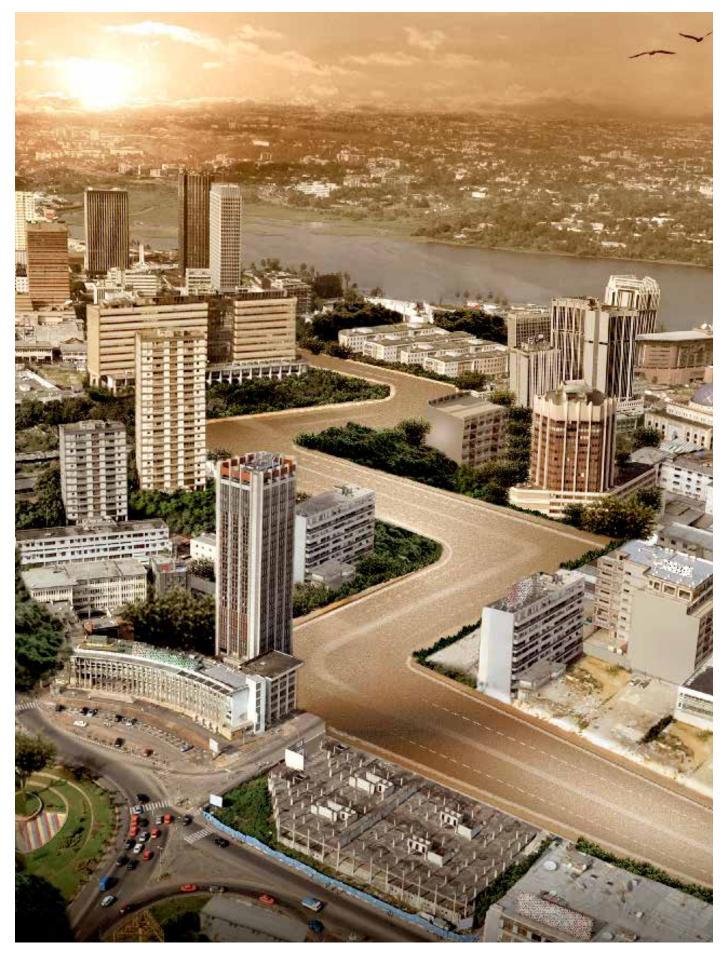
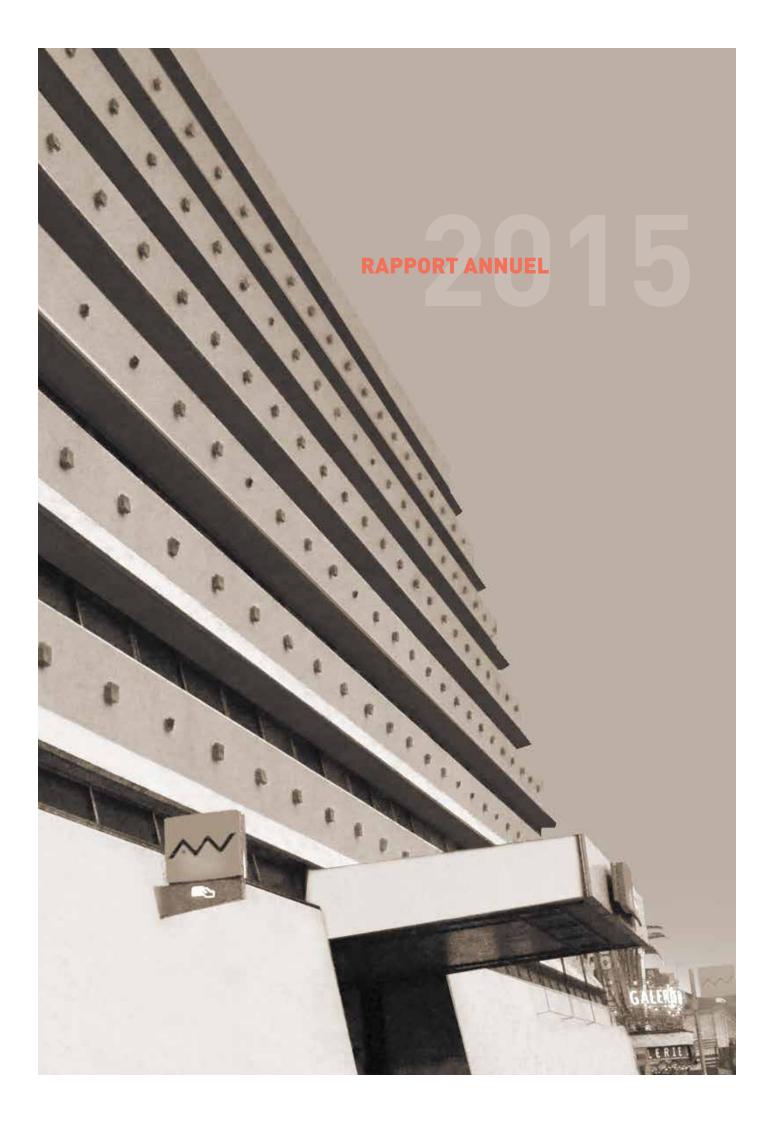
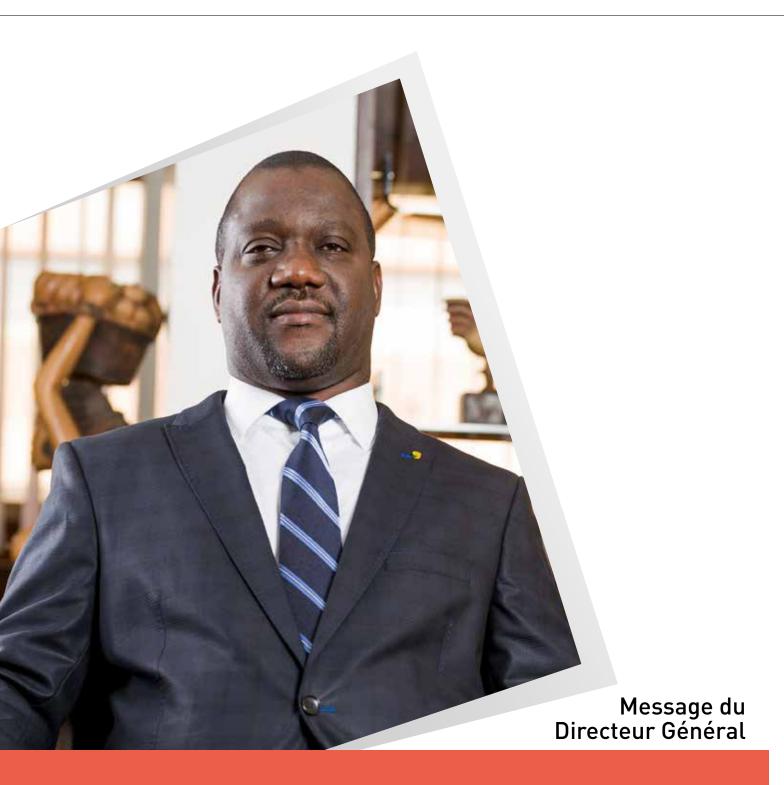


RAPPORT ANNUEL 2015







Notre engagement et notre savoir-faire quantaux grands projets, nous ont permis de réaliser des structurations et des financements importants de projets, au profit des grandes entreprises nationales et internationales mais aussi à l'endroit de l'Etat de Côte d'Ivoire.

L'année 2015 a été marquée par la redistribution du capital de la Société Ivoirienne de Banque. En effet, conformément aux dispositions de la loi N°94-338 du 09 juin 1994 relative à la privatisation des participations et actifs de l'Etat dans certaines entreprises et établissements publics nationaux, le Gouvernement a, par décret N° 2015-229 du 08 avril 2015, donné son autorisation pour la cession d'une partie de sa participation détenue par l'Etat dans le capital de la Société Ivoirienne de Banque à Attijariwafa bank. Le closing de cette opération a eu lieu le 08 septembre 2015. Le groupe Attijariwafa bank détiendra désormais 75% du capital de la banque. Cette opération importante dans la vie de la SIB lui permettra de bénéficier davantage de l'expertise de son actionnaire de référence et d'accroître le rayonnement et le leadership du groupe Attijariwafa bank sur le marché ivoirien.

L'année 2015 est une année au cours de laquelle la SIB a renforcé son intérêt pour son environnement immédiat à travers plusieurs actions citoyennes structurantes au service de l'intérêt général, au niveau social, culturel et sociétal de la Côte d'Ivoire. Notre politique sociétale, menée de manière cohérente et soutenue depuis plusieurs années s'articule autour de trois axes majeurs : l'Education, la Santé et la Culture.

Au niveau Educatif, nous avons poursuivi le partenariat avec le Programme Excellence Jeune, auquel est venu s'ajouter la Convention signée lors de la visite de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, pour le financement des classes préparatoires du Lycée Blaise Pascal. Au cours de cette visite, notre PDG, M. Mohamed El Kettani a également renouvelé le protocole d'accord entre la SIB et la Fondation Care International pour la scolarisation des enfants, particulièrement de la jeune fille dans les régions du Nord de la Côte d'Ivoire, marqués par les dix années de crise qu'a connues notre Pays.

Au plan Culturel, la SIB s'est réengagée aux côtés du groupe Magic System dans le cadre de l'organisation du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA) dont le rayonnement va au-delà de nos frontières avec la participation des plus grands artistes internationaux.

Dans le domaine de la Santé, nous avons continué notre collaboration avec la Fondation de l'Institut de Cardiologie afin de lutter efficacement contre les maladies cardio-vasculaires qui constituent l'une des premières causes de mortalité à travers le monde.

Notre grande fierté est de participer efficacement à la lutte pour l'inclusion financière. A ce titre, 2015 a vu l'organisation, en relation avec la Société Financière Internationale (SFI), d'un séminaire dédié aux femmes entrepreneures avec à la clé des produits développés

pour cette catégorie d'agents économiques parfois laissée au bord de la route. Nous avons également, toujours en liaison avec la SFI et Cargill CI, mis en place un process innovant de financement des coopératives agricoles afin que ces dernières puissent acquérir du matériel roulant permettant ainsi à plusieurs milliers de planteurs d'acheminer dans de meilleures conditions, leur production sur différents points de vente. Enfin, nous avons joué un rôle majeur dans l'organisation du forum sur la finance islamique qui s'est tenu en Côte d'Ivoire avec une participation remarquée de la direction "Activités de Marché" de la banque.

Notre banque n'a de cesse de diversifier ses lignes de métiers, en vue de répondre aux besoins de tous ses clients, améliorant ainsi leurs conditions et leur performance.

Au fil des années, nous avons développé une expertise dans le financement des Petites et Moyennes Entreprises et des Très Petites Entreprises (TPE), pour mieux appréhender leurs besoins mais aussi pour mieux les conseiller. Ainsi, à l'initiative de la Direction Générale Groupe, nous avons signé une Convention avec la Fédération Ivoirienne des PME (FIPME) visant le renforcement de cet accompagnement.

Notre engagement et notre savoir-faire quant aux grands projets, nous ont permis de réaliser des structurations et des financements importants de projets au profit des grandes entreprises nationales et internationales, mais aussi à l'endroit de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Comme chaque année, nous avons intégré des dizaines de jeunes dans notre structure, leur donnant ainsi leur premier emploi et nous ne cessons d'améliorer les conditions de travail afin d'assurer l'épanouissement du capital humain de la SIB.

Les indicateurs financiers, au titre de 2015, sont orientés positivement permettant à la Société Ivoirienne de Banque d'être sur le podium des meilleures banques en Côte d'Ivoire.

Le PND 2016-2020, nous donne des opportunités de démontrer davantage notre leadership en nous tenant résolument au côté de l'Etat de Côte d'Ivoire et de sa population.

Nous croyons en notre pays la Côte d'Ivoire, en ses entrepreneurs.

Nous croyons en nos clients et en leur potentiel.

Nous croyons en notre savoir-faire, en notre capacité d'innover et en notre leadership.

Daouda COULIBALY Directeur Général



04 Message du Directeur Général

08 Banque Universelle

- Profil de la SIB
- Réseau, clients et effectif

10 Gouvernance

- Conseil d'Administration
- Comité d'Audit et des Comptes
- Comité de Direction

14 Performances

▶ Chiffres Clés

16 Stratégie Client

- Banque de Détail
 - Particuliers
 - Professionnels

Banque de Financement et d'Investissement

- Financement de Projets et Ingénierie Financière
- Grandes Entreprises
- Middle Market
- Trade Finance

Banque de Marché des Capitaux

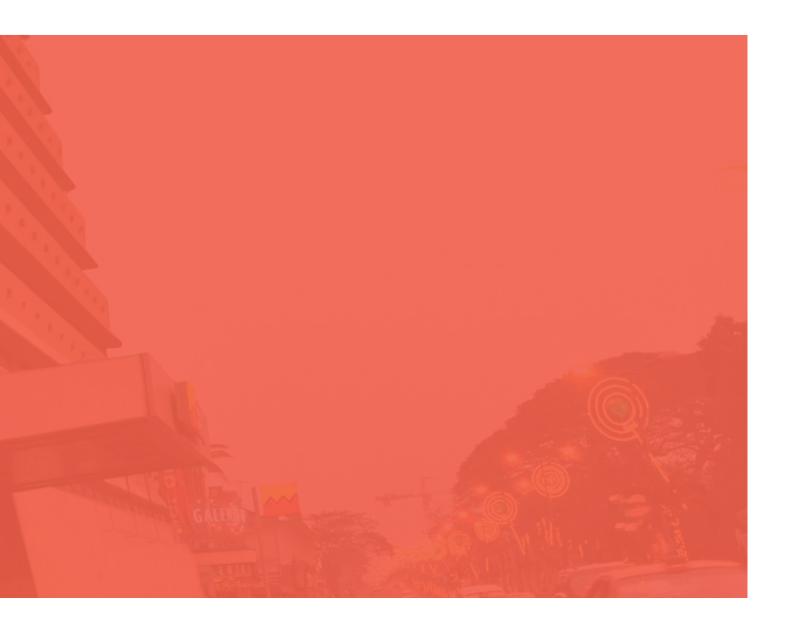
- Activités de Marché
- Conservation et Intermédiation Boursière

25 Développement Economique

- Accords et Partenariats
- Financement de Projets Structurants
- ▶ Evènements Institutionnels et Corporate Groupe

32 Respect des Pratiques Réglementaires

- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Contrôle Permanent



36 Développement Social et Communautaire

- Capital Humain
- Communication Interne
- ▶ Engagement Social et Citoyen
 - Education
 - Culture
 - Santé

43 Rapport de Gestion

- ▶ Environnement Economique et Bancaire
- Analyse de L'Activité et des Résultats de la Société Ivoirienne de Banque
- Affection des Résultats
- Gestion Globale des Risques
- Résolutions de L'Assemblée Générale Ordinaire
- Rapport Général des Commissaires aux Comptes
- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées
- Comptes

Banque Universelle

Large étendue du réseau 52 Agences

Profil de la SIB

La Société Ivoirienne de Banque se positionne parmi les premiers acteurs du financement de l'économie ivoirienne. Forte de ses valeurs : Professionnalisme, Esprit d'équipe, Éthique, Responsabilité, Orientation client, partagées par 700 collaborateurs engagés et mobilisés, la SIB place ses 300000 clients Particuliers, Professionnels, Entreprises et Institutionnels au cœur de son dispositif de banque universelle et de proximité.

Le modèle économique pertinent de la SIB lui permet de renouveler d'excellentes performances commerciales et financières lui conférant en 2015 la 3ème place des banques par les Emplois et la 5ème par les Ressources. Le maillage efficace du réseau se traduit par une présence couvrant la quasi-totalité des communes d'Abidjan et des principales villes de Côte d'Ivoire.

Acteur clé du pays, la SIB se distingue également par sa politique de Responsabilité Sociale dynamique, reposant sur une démarche pragmatique qui se traduit par un rayonnement national au profit de la communauté.

Capital 10 000 000 000 XOF

Réseau, clients et effectif

au 31 décembre 2015

12

Villes

52

Agences 39 à Abidjan 13 en Province

300 000

Clients

700

Collaborateurs

Actionnariat

au 31 décembre 2015

Capital $10\ 000\ 000\ 000\ xoF$



39%

10%

Etat de Côte d'Ivoire

Attijari Ivoire Holding Offshore SA

Attijariwafa bank

Gouvernance d'Entreprise

La Société Ivoirienne de Banque s'inspire du modèle du groupe Attijariwafa bank en se dotant de règles régissant l'organisation de ses instances de décision en matière de bonne gouvernance.

Le Conseil d'Administration détermine, supervise et veille dans sa planification à coordonner la stratégie et les finances de la banque. Constitué de 6 membres, il approuve les Comptes, l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et se prononce sur l'ensemble des domaines d'activité. Le Conseil d'Administration s'appuie sur le Comité d'Audit et des Comptes pour gouverner.

Le Comité de Direction assure la gestion opérationnelle et administrative de la banque à travers des réunions hebdomadaires. Il est le lieu d'échanges et de réflexion sur la stratégie et les grands projets. Le comité de Direction est composé en 2015 de 17 membres permanents.



Conseil d'Administration

En septembre 2015, le Groupe Attijariwafa bank, à travers sa filiale Attijari Ivoire Holding Offshore SA, a procédé à l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire, modifiant ainsi la structure du capital et la composition du Conseil d'Administration. Ainsi, le groupe Attijariwafa bank qui détenait 51% du capital de la SIB depuis 2009 renforce sa position d'actionnaire de référence, disposant désormais de 90% avec portage.

Membres	Fonction
L'Etat de Côte d'Ivoire représenté par :	
M. Georges Léon N'DIA COFFI	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa bank représenté par :	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général d'Attijariwafa bank
M. Boubker JAI	Administrateur
M. Ismaïl DOUIRI	Administrateur
M. Omar BOUNJOU	Administrateur
M. Jamal AHIZOUNE	Administrateur

Comité d'Audit et des Comptes

Membres	Fonction
M. Boubker JAI	Administrateur
M. Ismaïl DOUIRI	Administrateur

Comité des Nominations et des Rémunérations

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général d'Attijariwafa bank
M. Georges Léon N'DIA COFFI	Président du Conseil d'Administration
M. Boubker JAI	Administrateur

Comité de Direction





1 - Daouda COULIBALY Directeur Général

2 - Youssef LAMARI

Directeur Général Adjoint

3 - Bibata SAWADOGODirecteur Gestion Globale des Risques

4 - Rosemonde DIEI-YOADirecteur des Ressources Humaines

5 - Jérôme AHUADirecteur Grandes Entreprises

6 - Bakary YEODirecteur Entreprises

7 - Arsène KOUADIO-KOUADIO

Directeur Trade Finance

8 - Kadiatou SORO-BAMBA Directeur des Affaires Juridiques

9 - Cheickam SANKON Directeur des Projets de l'Organisation et de la Qualité

10 - Claude YAPI

Directeur de l'Inspection Générale

11 - Guillaume KOUASSI

Directeur Financier

12 - Seydou KONE

Directeur des Fonctions Support

Jean-Christophe KOUAKOUDirecteur de la Logistique et des Achats

14 - Abid HALIM

Directeur des Activités de Marché

Labas BAMBA Directeur Banque de Financement et d'Investissement

16 - Mohamed MIHRAB Directeur du Marché des Particuliers et des Professionnels

17 - Mariam CISSE ELLOGNE

Communication & Marketing Stratégique

Performances

```
*(milliards Fcfa)

+10 %

PNB 43,7*

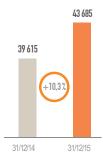
+75,2 %

RN 14,8*

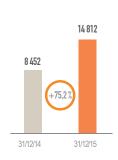
+15 %

RBE 21,5*
```

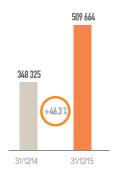
Chiffres clés 2015







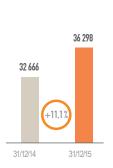
Résultat Net en millions de FCFA



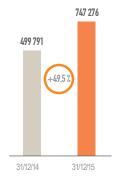
Total Crédits Net en millions de FCFA



Total Dépôts clientèles en millions de FCFA



Fonds propres en millions de FCFA



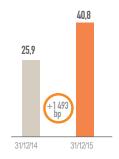
Total bilan en millions de FCFA



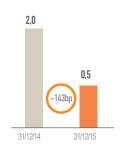
Revenu Brut d'Exploitation en millions de FCFA



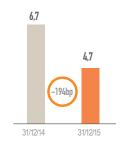
Return on Asset en pourcentage



Return on Equity



Coût du risque en pourcentage



Taux de contentialité brut en pourcentage

Stratégie Client



Le modèle de banque universelle et les synergies qui en découlent, placent la clientèle très diverse de la Société Ivoirienne de Banque, au cœur de son dispositif, grâce à une activité commerciale très soutenue dans tous ses métiers.

Co-leader des marchés : Particuliers, Professionnels, Entreprises et Institutionnels, la SIB offre l'avantage d'une banque nationale de proximité et la force d'appartenance à un groupe panafricain de dimension internationale, Attijariwafa bank.

Ainsi, la SIB propose aux ménages et Entreprises de Côte d'Ivoire, des mécanismes d'Epargne et de financement efficaces au service de l'économie réelle. Elle intervient également à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA via sa filiale spécialisée la SGI Africaine de Bourse offrant son expertise en matière de Conservation de Valeurs Mobilières et d'Intermédiation de Titres.

Banque de Détail

Particuliers et Professionnels

La Société Ivoirienne de Banque s'attache à construire un lien de proximité et d'excellente qualité relationnelle avec ses clients Particuliers et Professionnels, fondé sur l'Ecoute et le Conseil.

Cette dynamique commerciale est renforcée en 2015 par la signature de plusieurs protocoles, l'innovation produit, le recrutement de nouveaux clients, la fidélisation et la proximité d'un réseau de 52 agences en développement.

Particuliers

4 Nouvelles agences

24 Protocoles et Offres Commerciales

+18 % Ressources

+9% Emplois

Une offre produit enrichie

Avance Nouveaux Fonctionnaires



Juin 2015

La Société Ivoirienne de Banque relance son offre "Avance Nouveaux Fonctionnaires" visant le repositionnement du produit, le recrutement et la fidélisation de la clientèle de salariés nouvellement employés par la Fonction Publique. La SIB signe ainsi son retour sur le segment de clientèle de fonctionnaires avec une offre liftée et mieux adaptée aux besoins de la cible visée.

Crédit scolaire



Juillet 2015

La SIB relance son offre **« Crédit scolaire »** afin de répondre efficacement aux besoins de financement de ses clients en période de rentrée scolaire.

Crédit de Noël



Novembre 2015 - Janvier 2016. Lancement d'une offre promotionnelle sur la gamme de Crédit consommation dénommée «Crédit de Noël» proposant un taux exceptionnel et visant l'augmentation du volume des Emplois et le recrutement de nouveaux clients.

Professionnels

- + 35 % Ressources Collectées
- + 18 % Crédits distribués
- + 3 000 producteurs de Cacao bancarisés

Financement de coopératives et forte implication dans la bancarisation des acteurs du secteur agricole



Septembre 2015

L'accord de partenariat tripartite entre Cargill West Africa ; Société Financière Internationale (SFI) et Attijariwafa bank portant sur le programme « Crédit Bail » destiné aux coopératratives agricoles à travers un projet dénomé « Doni doni » s'est traduit par l'acquisition de 70 véhicules et la remise de clés aux bénéficiaires.

Cet investissement important, se chiffrant à plus d'un milliard FCFA a été rendu possible grâce à un mode de financement étudié et adapté à la capacité de remboursement des planteurs, le leasing de la SIB. Le PDG groupe, M. Mohamed El KETTANI, dans un message vidéo diffusé à la cérémonie, s'est réjoui que ce projet novateur signé lors de la visite au mois de juin de Sa majesté le Roi Mohammed VI devant le groupe d'impulsion Côte d'Ivoire-Maroc aboutisse, assurant de la volonté du groupe de poursuivre la

concrétisation du projet sur le terrain à travers sa filiale, la Société Ivoirienne de Banque.

Par ailleurs, l'accord impliquant la société Ivoirienne de Banque, IFC, CARGILL et ORANGE CI, a permis de bancariser 3 000 producteurs de cacao.

Encourager l'entrepreneuriat féminin



Décembre 2015

« L'accès au financement des femmes entrepreneures en Côte d'Ivoire », tel fut le thème ciblant 100 femmes réunit en atelier par la SIB et IFC afin d'explorer le segment des femmes entrepreneures. Les échanges ont permis de mettre en lumière les besoins des femmes entrepreneures en termes d'accès au financement en Côte d'Ivoire ainsi que les contraintes y afférentes.

La SIB a aussi communiqué sur sa nouvelle orientation stratégique en matière de services bancaires dédiés aux femmes entrepreneures et de développement des compétences féminines.

Banque de Financement et d'Investissement

Les activités de la Société Ivoirienne de Banque sont tirées par la performance des transactions réalisées sur des projets de financements structurants.

Ainsi, La SIB étend son expertise à tous les métiers de conseil et d'ingénierie financière couvrant les besoins des Entreprises notamment dans le cadre de développement de grands projets.

Financement de projets et ingénierie

L'entité Banque de Financement et d'Investissement (BFI) créée au sein de la SIB en 2014 est venue compléter les lignes métiers offertes à nos clients.

La BFI SIB est montée en compétence avec l'appui du Groupe. Les principales réalisations en 2015 sont :

- L'arrangement et la syndication du financement de la Zone Industrielle d'Urgence du PK24;
- Le financement du projet NOOM Hôtel;
- Le financement des projets de l'électrification rurale de Côte d'Ivoire Energie et de Cegelec.

La BFI a également accompagné Attijari Finance Corp dans la réalisation des mandats de conseils relatifs au projet de la baie de Cocody et du programme autoroutier.



Grandes Entreprises

- + 69 % Ressources
- + **52** % Emplois

De solides résultats pour soutenir une banque performante

Les performances de la Société Ivoirienne de Banque sont appuyées par de solides résultats réalisés sur le marché des Entreprises dans le cadre de structuration de crédits, de mise en place de financements et de participations à plusieurs deals de syndications dont les plus importantes sont les suivantes :

- ► Structuration importante pour 40 GXOF avec la CBAO portant sur un crédit MT en faveur de MOOV CI
- ▶ Participation à la syndication du pool de banque pour la levée de 20 GXOF pour le compte de TPCI
- Mise en place d'un financement CT pour MTN à hauteur de 20 GXOF
- Participation à la syndication de SOTELMA (Société des Télécommunications du Mali)

Middle Market

- + 49 % Ressources
- + **52** % Emplois

Satisfaction client et offre dédiée aux PME

La Société Ivoirienne de Banque connait sur l'exercice 2015 une forte hausse de son activité Middle Market de 75 %. Cette performance est principalement imputable à l'accompagnement soutenu au secteur du BTP à travers le financement des chantiers de construction de l'habitat et des locaux professionnels et le secteur des services notamment la logistique et la restauration industrielle. En outre, les actions de fidélisation et d'amélioration de la qualité de service, combinées à celles d'animation du marché favorisant la proximité clients ont fortement impacté la captation des Ressources indépendamment des secteurs d'activités avec une croissance observée de 48% sur la période. Ainsi, la SIB a continué le renforcement de ses positions sur certains groupes de clients de notoriété avec comme effet la progression des Ressources

de 63% sur ce segment par rapport à l'année précédente, les Ressources non rémunérées constituant la majeure partie de cette hausse (+ 79%).

En parallèle, la SIB a lancé l'offre de refinancement import visant à accompagner les clients dans le développement de leur activité à l'international. Cette offre s'impose aujourd'hui comme la solution la mieux adaptée aux opérateurs dans la gestion de Trésorerie par des allongements des délais fournisseurs.



Trade Finance

- + 20 % du nombre de Transactions
- + 160 milliards du Courant d'Affaires

Une nouvelle dynamique dans la prise en charge des besoins de développement à l'international

Le déploiement effectif des activités du Trade Finance sur l'exercice 2015 a insufflé une nouvelle dynamique dans la prise en charge des besoins des clients. Le travail d'équipe, au travers d'une synergie entre la Banque Transactionnelle Groupe, les ressources locales ainsi que celles de notre hub à l'international basé à Paris, a permis de donner une véritable orientation service dans l'origination, l'exécution et le suivi des activités à l'international. Cela s'est traduit par une hausse annuelle de plus de 20% du nombre de transactions traitées (soit + 5.500 opérations) entrainant une augmentation du courant d'affaires de plus de 160 milliards FCFA.

En outre, les actions de recommandations réciproques des contreparties entre les différentes filiales du groupe permettent à la SIB de préempter les opportunités offertes dans différentes zones d'implantation du groupe (Maghreb, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Europe, Moyen Orient, Asie).

Banque de Marché des Capitaux

Activités de Marché

- + 51 % Résultats
- + 30 % Activité Change
- + 66 % Activité Obligataire

Les Activités de Marché de la Société Ivoirienne de Banque ont connu une forte progression en 2015 marquée par la hausse du résultat de 51% réparti entre l'activité change (+ 30%), l'activité obligataire (+ 70%), la croissance des volumes de 46% tirés par les transactions de change (+ 17.26 %) et les opérations sur titre (+ 48%) grâce à la forte présence sur le marché primaire des titres souverains. Cette performance confirme la ferme volonté de la banque et du groupe Attijariwafa bank, d'accompagner l'Etat ivoirien ainsi que les autres Etats de la région dans leurs programmes de levées de fonds.

2015 a également été marquée par le lancement de nouvelles activités à forte valeur ajoutée à savoir l'intermédiation sur le marché obligataire secondaire régional, l'intermédiation sur le marché change interbancaire et le conseil en couverture des risques marché, principalement le risque de change, et le risque de variation des cours des matières premières.

Ayant conscience de l'importance du développement de la culture marché dans les milieux financiers en zone UEMOA, la Direction des Activités de Marché, en collaboration avec les autres entités de la banque et du groupe, a organisé et sponsorisé en 2015 plusieurs événements clients et forum notamment celui dédié à la Finance Islamique en Afrique se déroulant à Abidjan les 17 et 18 septembre. Ce fut l'occasion d'exprimer au Chef du Gouvernement présent à l'ouverture du forum, l'intérêt particulier que porte le groupe AWB au développement de la Finance Islamique en Afrique et plus précisément la volonté de la SIB d'accompagner l'Etat



ivoirien dans ses efforts de recherche de nouveaux moyens de financement de son ambitieux projet d'émergence.

Enfin, l'année 2015 a été l'année de mise en oeuvre d'un vaste chantier de restructuration des activités de marché de la banque ayant pour objectif de mieux répondre aux besoins de notre clientèle et de participer à l'émergence de la finance des marchés en Côte d'Ivoire. Dans ce cadre, plusieurs mesures d'ordre organisationnel, humain et technique ont été prises en 2015 pour une mise à niveau aux standards internationaux notamment l'adoption d'une nouvelle organisation axée sur la proximité client, l'animation des marchés, le conseil et la qualité de service ainsi qu'un programme de recrutement de compétences initié en vue de tripler l'effectif sur les deux prochaines années. Aussi, un projet d'aménagement d'une nouvelle salle des marchés moderne et équipée des dernières technologies dans le domaine, a été mis en œuvre en prévision d'une ouverture au troisième trimestre 2016.

Conservation et Intermédiation Boursière

- + 27.6 % Activités d'Intermédiation
- + 20 % Portefeuille en Conservation

Le groupe Attijariwafa bank, leader sur le marché des capitaux au Maroc est également présent sur le marché financier de l'UEMOA permettant à sa clientèle d'accéder aux différents placements admis sur cette place financière.

La SGI Africaine de Bourse, filiale de la Société Ivoirienne de Banque assure les Activités d'Intermédiation, de Conservation de Titres, de Conseil et de Gestion de Portefeuille. Elle affiche de bonnes performances au titre de ses activités en 2015. En effet, le volume des activités d'intermédiation a atteint 185 milliards FCFA contre 145 milliards FCFA en 2014, soit une croissance de 27,6%. Les opérations sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ont généré un volume de courtage de 13,11 contre 12.88 milliards FCFA sur 2014. La valeur des titres en conservation a progressé de 20% comparativement à fin 2014 pour une part de marché qui se maintient à 3,9%.





Société lvoirienne de Banque L'intervention du groupe AWB en Côte d'Ivoire à travers sa filiale la Société Ivoirienne de Banque s'est traduite en 2015 par une série de signatures d'Accords et de Partenariats et par la réalisation de plusieurs opérations de financements de grands projets de développement.

La tenue de la 3ème édition du Forum Afrique Développement et création dans la foulée du Club Afrique Développement, comblent les attentes de la communauté des affaires et des institutionnels ivoiriens, positionnant durablement **AWB** en tant multinationale panafricaine engagée dans la promotion du commerce, des investissements et de la coopération Sud-Sud.

Accords et Partenariats

Maroc-Côte d'Ivoire : le groupe Attijariwafa bank signe une série de conventions stratégiques

Dans le cadre de la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, M. Mohamed El Kettani, Président du groupe Attijariwafa bank a procédé à la signature de 11 conventions de partenariat les 02 et 03 juin 2015 avec différents opérateurs en faveur du développement économique, social et environnemental du pays. Ces projets portent notamment sur :

- La sauvegarde et de la valorisation de la Baie de Cocody à travers un mandat pour la structuration et la levée de fonds et un accord pour le financement prioritaire de 10 milliards de FCFA par le groupe Attijariwafa bank en vue de l'achèvement des études.
- Une Convention de déploiement des activités d'Assurance en Côte d'Ivoire à travers Wafa Assurance Côte d'Ivoire et Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire
- En matière de développement social, deux conventions ont été signées. L'une portant sur le soutien à la scolarisation des enfants et des jeunes filles du département Korhogo en Côte d'Ivoire et se traduisant par un don financier apporté par le groupe Attijariwafa bank à Care Côte d'Ivoire, ONG internationale à but non lucratif. La seconde est relative au projet de soutien à la création de classes préparatoires en Côte d'Ivoire au Lycée Français Blaise Pascal.

Accord de cession des parts de l'Etat dans le Capital de la Société Ivoirienne de Banque au groupe Attijariwafa bank

L'accord de cession des parts de l'Etat dans le capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), au Groupe Attijariwafa bank (AWB), a été signé le 02 juin 2015, entre le Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, Mme Nialé KABA, le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget, M. Abdourahmane CISSE et le Président du Groupe AWB, M. Mohamed El KETTANI, à la salle des « Pas Perdus du Palais » de la Présidence de Côte d'Ivoire, en présence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de SEM le Président Alassane OUATTARA. Cet accord intervient suite au décret, adopté par le Conseil des Ministres Ivoirien, au cours de sa séance du 08 avril 2015, autorisant la cession de 39% (dont 15% en portage) sur un total de 49% de la participation détenue par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la Société Ivoirienne de Banque. Ce décret autorise le transfert des actifs détenus par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la SIB à Attijariwafa bank selon la convention de cession négociée entre les deux parties. Déjà actionnaire majoritaire dans le capital de la SIB avec 51% des parts, le Groupe Attijariwafa bank portera ainsi à terme sa participation à 75%.



Financement de projets structurants

La SIB finance 60% du budget des travaux préliminaires de réalisation de logements sociaux

La Société Ivoirienne de Banque a participé au financement des travaux des Voiries et Réseaux Divers (VRD) à hauteur de 39 milliards sur un budget de 65 milliards de FCFA conformément à l'engagement pris par le groupe AWB lors de la Visite Royale en février 2014.

Le Premier Ministre, Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, SEM Daniel Kablan DUNCAN a procédé au lancement desdites œuvres le 25 janvier 2015 à Bingerville, en vue de la réalisation des travaux préliminaires (Eau, Electricité, Bitumage, Construction de caniveau et des grandes voies structurantes).



La SIB cofinance le Développement des Infrastructures Industrielles (FODI)

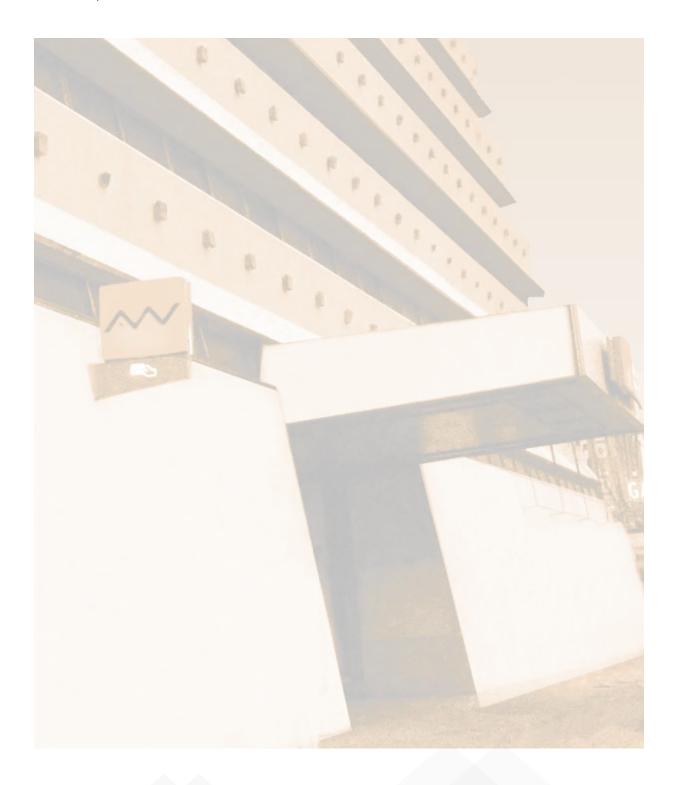


Participation de la Société Ivoirienne de Banque à une cérémonie de signature de convention de prêt, octroyé à l'Etat de Côte d'Ivoire via le Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles (FODI), le 24 novembre 2015 au Ministère de l'Industrie et des Mines visant d'une part, les travaux de réhabilitation de la Zone Industrielle de Yopougon, et d'autre part, l'aménagement d'urgence d'une parcelle de 50 hectares de lots industriels sur le site du PK 24 à Abidjan.

Cette opération inédite tant du point de vue de la syndication du financement étatique par des banques ivoiriennes, qu'en raison de l'intervention de la SIB en qualité d'agent de crédit avec une prise ferme de 12 GXOF sur les 21 GXOF, a été «Co-arrangée» par la SGI Africaine de Bourse. Un projet également inscrit dans la concrétisation des engagements pris par le groupe AWB lors du Forum économique Ivoiro-Marocain initié par le gouvernement ivoirien lors de la Visite Royale en 2014.

Signature de trois accords de partenariat avec de grands comptes ivoiriens

Attijariwafa bank a conclu à travers sa filiale Société Ivoirienne de Banque plusieurs accords de financement avec trois grands comptes Ivoiriens en janvier 2015 en marge de la visite du Président Ivoirien à Marrakech au Maroc: Dekeloil Public Limited, société spécialisée dans la production d'huile de palme; Star Énergie, investie dans la construction et l'exploitation pour le compte de l'État ivoirien d'une centrale thermique à cycle combiné de 358 MW et SAF Cacao, acteur important de la filière cacao.



Evènements Institutionnels et Corporate groupe

Le Groupe Attijariwafa bank s'engage à poursuivre son soutien aux PME Ivoiriennes

Le Président du Groupe Attjariwafa bank M. Mohamed El KETTANI effectuant une visite de travail en Côte d'Ivoire, a été reçu en audience, par le Chef du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence, Monsieur Daniel Kablan DUNCAN Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget le 28 janvier 2015.

Ce fut le cadre indiqué pour le PDG d'exprimer au chef du Gouvernement, la volonté du Groupe AWB d'accompagner le plan de développement du Gouvernement Ivoirien. Cet engagement s'est renforcé ces dernières années par le financement des grands projets d'Infrastructures et le soutien aux PME de Côte d'Ivoire par le biais de sa filiale, la Société Ivoirienne de Banque.



M. Mohamed El KETTANI reçu en audience à Marrakech par le Président Alassane OUATTARA

Dans le cadre de la visite officielle au Maroc du Président de la République de Côte d'Ivoire, s'est tenu le 21 janvier courant à Marrakech, un Forum Economique Ivoiro-Marocain en présence de Sa Majesté Le Roi, Mohammed VI et du Président Alassane OUATTARA. En marge de cette visite, le Président Alassane OUATTARA a accordé une audience au PDG du Groupe AWB, Monsieur Mohamed El KETTANI. Le PDG a saisi cette opportunité pour féliciter le Président ivoirien pour le discours fédérateur prononcé à l'ouverture du Forum. Il en a également profité pour mettre en évidence la dimension acquise par la Société Ivoirienne de Banque et son développement exceptionnel depuis son entrée dans le giron du Groupe AWB.

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, son Excellence, M. Alassane OUATTARA a félicité le PDG pour le travail accompli et pour la transformation de la Société Ivoirienne de Banque lui conférant l'importance d'une Institution bancaire de référence de la zone UEMOA. Raison pour laquelle il se réjouit qu'AWB soit l'actionnaire de référence de la SIB, cette banque cinquantenaire dont la notoriété dépasse les frontières de la Côte d'Ivoire.



3ème édition du Forum Afrique Développement

Le Forum Afrique Développement est une initiative du groupe AWB visant la promotion des investissements et du commerce Sud-Sud dont la 3ème édition au mois de février 2015 a connu un succès inestimable. La participation de la SIB s'est traduite par l'accompagnement d'une trentaine d'entreprises ivoiriennes afin de prendre part aux échanges et débats autour de sujets d'actualité animés par des intervenants de haut niveau. En outre, le marché d'investissement, présentant les opportunités d'affaires et plans de développement de pays phares notamment la Côte d'Ivoire a été reconduit. Les rendez-vous d'affaires réalisés sur les 2 jours de forum se sont traduits par plus de 4500 B to B ; l'attribution de trophées dont ceux de la coopération Sud-Sud remportés en 2015 par une entreprise ivoirienne cliente de la SIB (SN SOTICI) et du Jeune Entrepreneur.





Lancement du Club Afrique Développement

Lancement du Club Afrique Développement à Casablanca par M. EL KETTANI, Président du groupe Attijariwafa bank, le 17 décembre 2015. Fondé par le Groupe Attijariwafa bank, le Club se présente comme une plateforme de débats et de rencontres d'affaires au service des dirigeants d'entreprises et décideurs africains à l'occasion d'évènements organisés par Attijariwafa bank, ses filiales en Afrique et ses partenaires stratégiques. Ces derniers pourront à travers le « Club Afrique Développement » saisir les opportunités d'affaires à l'international pour le développement de leurs activités via des services à valeur ajoutée qu'offrent le Club. Conscient des enjeux de développement socio-économique en Afrique, le Club s'inscrit dans un état d'esprit de croissance solidaire et une vision humaniste du développement économique.



Respect des Pratiques Réglementaires



La Société Ivoirienne de Banque accorde une haute importance à la mise en oeuvre des exigences réglementaires et érige les considérations de conformité, déontologie et de bonne conduite au niveau des préoccupations premières.

La banque est ainsi engagée dans une démarche de vigilance permanente delutte anti-Blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et de renforcement de son dispositif de Contrôle Interne.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

En matière de lutte anti-blanchiment, de contrôle diligent du client, de financement du terrorisme et de sanctions économiques, la Société Ivoirienne de Banque, à l'instar du Groupe AWB a adopté des politiques définissant les normes minimales visant à assurer l'observation des lois et des règlements sur le blanchiment de l'argent sale. Ces politiques s'inspirent des recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) et aussi des bonnes pratiques internationales telles que celles suggérées par le comité de Bâle et le Groupe de Wolfsberg. Pour ce faire, la SIB s'engage à :

- Accorder un soin particulier, dans sa conquête de marché, à n'entrer en relation qu'avec des clients dont les activités sont jugées licites et légitimes ;
- Informer le personnel sur le dispositif de lutte anti-blanchiment mis en œuvre au sein de la banque et assurer la formation du personnel impliqué dans la mise en œuvre effective des diligences selon une périodicité annuelle en vue de détecter des activités atypiques ou d'éventuels scénarii de blanchiment d'argent en y apportant une réponse adéquate.
- Comprendre l'obligation qui lui est faite de par la loi de déclarer de telles activités ou scénarii.
- Conserver les informations pertinentes sur sa clientèle et que les opérations la concernant sont consignées dans les dossiers et archivées.

Ainsi, les politiques de la SIB font obligation aux parties prenantes de son dispositif de repérer les activités et opérations à déclarer dans l'exercice de leur fonction. Elles définissent les procédures à suivre pour faire les déclarations requises et incitent les parties prenantes à documenter les activités et les opérations inhabituelles raisonnablement susceptibles d'être liées au blanchiment d'argent et d'en faire la déclaration auprès du département de la Conformité – Sécurité Financière.

Les directions commerciales doivent prendre toutes les mesures raisonnables et appropriées pour établir l'identité de leurs clients et des tiers à qui elles peuvent fournir des prestations de la banque, et elles ne peuvent ouvrir de comptes et exécuter d'opérations qu'après l'établissement de cette identité à la satisfaction des procédures d'entrée en relation en vigueur.

La SIB exige des directions commerciales et les unités de traitement la conservation des documents justificatifs de l'identité des clients et au delà, au moins pendant dix ans après la fermeture du compte pour preuve des diligences conduites.

Politiques de lutte anti-terrorisme et de connaissance du client

La SIB s'est aussi dotée de politiques et procédures de conformité afin de veiller à l'observation de la législation sur l'antiterrorisme et les sanctions économiques, de même qu'une politique de contrôle diligent visant à bien connaître le client.

Outils de contrôle et de reporting

La SIB dispose de divers outils qui lui permettent de s'acquitter plus facilement de ses différentes obligations d'information. Elle effectue également un rapprochement entre toutes les bases de données de clients et les diverses listes de contrôle afin de s'assurer de ne commercer avec des personnes physiques ou morales figurant sur une telle liste de sanction.

Contrôle Permanent

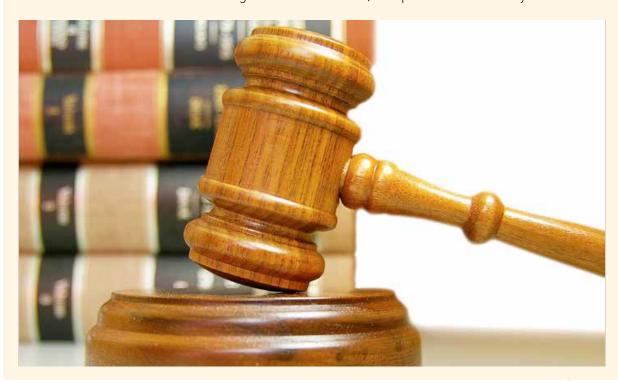
Le projet de renforcement du dispositif de Contrôle Interne au sein de la SIB entamé au dernier trimestre 2014 s'est poursuivi en 2015.

Ce projet, à l'initiative des instances de suivi du groupe, a donné l'occasion aux différents métiers couverts, l'opportunité de procéder à une identification des axes d'améliorations du contrôle interne de premier niveau ainsi que celui de second niveau.

L'objectif de la démarche à l'instar du groupe est d'assurer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des risques au sein de la banque par l'adoption de normes communes visant à réduire les disparités organisationnelles.

Cette nouvelle organisation a fortement contribué en 2015, à la baisse du coût final des pertes opérationnelles de plus de 75% comparativement à l'exercice précédent.

Le système de surveillance permanente du dispositif de Contrôle Interne mis en place est désormais basé sur l'évaluation régulière des activités, des processus et des systèmes.



Développement Social et Communautaire



La Société Ivoirienne de Banque compte 700 employés au 31 décembre 2015, repartis dans 52 agences.

La SIB conduit une politique visant à valoriserses Ressources et à promouvoir la mobilité et porte une attention particulière à leur environnement de travail.

En outre, la SIB s'inscrit dans une démarche constructive visant à fédérer les équipes autour de la culture d'entreprise et du sentiment d'appartenance.

Acteur engagé dans le développement économique et social du pays, la SIB s'investit dans de nombreuses actions citoyennes et communautaires.

Capital humain

L'évolution constante de la Société Ivoirienne de Banque s'est traduite en 2015 par son ascension sur le podium des meilleures banques de la place sous l'impulsion d'Attijariwafa bank et la réalisation des objectifs du plan stratégique groupe décliné au niveau filiale. L'un des facteurs clés de cette réussite étant une politique des Ressources Humaines centrée sur la mobilisation des compétences en vue de l'amélioration constante des prestations et services.

Profil Humain

+ 10 % d'évolution dans les effectifs

62 % des collaborateurs ont moins de 35 ans

56 % de collaborateurs ont moins de 5 ans d'ancienneté



Privilégier le recrutement de jeunes talents

L'effectif de la Société Ivoirienne de Banque s'est accru de 109 nouveaux collaborateurs, tous de jeunes diplômés, dont 69 pour le réseau et les fonctions commerciales et 34 pour les fonctions support. Ce flux de nouvelle recrue est lié à l'ouverture de 4 nouvelles agences, à la création de postes supplémentaires de guichetiers dans certaines agences, aux anticipations d'ouverture des agences 2016 et aux départs à la retraite. Le pourcentage du personnel affecté au réseau est passé de 54% en 2014 à 55 % en 2015. L'intégration des recrues se fait selon un programme établi allant de 3 à 12 semaines selon les profils.

Favoriser la promotion des compétences internes

Dans le cadre de la politique de recrutement mise en place ces dernières années, la SIB a poursuivi en 2015 la promotion des ressources privilégiant les promotions et nominations internes. Plus de 80% des postes disponibles dans le réseau en dehors des postes de guichetier payeur ont été pourvus à travers des promotions et des nominations en interne.

Cette manière de faire permet à la SIB de favoriser l'accroissement des compétences et le développement de la motivation du personnel.

Contribuer à la lutte contre le chômage

Banque citoyenne, la SIB apporte sa contribution à la lutte contre le chômage particulièrement celui des jeunes en offrant en 2015, 470 stages aux étudiants et aux personnes en quête d'expérience professionnelle.

Accroître les compétences par la formation

La SIB s'inscrit dans une démarche constante d'amélioration de la performance et la compétence des collaborateurs. Le plan de formation a ainsi été renforcé en 2015. 7201 jours hommes de formation ont été réalisés contre 3942 en 2014.

Communication Interne Célébrer la Journée de la Femme

51% de femmes à tous les niveaux de responsabilité

Célébrée le 08 mars, la Journée Internationale de la Femme est une journée de manifestations à travers le monde. La SIB, entreprise respectant la diversité au-delà des préconisations des normes internationales en la matière compte 51% de femmes. C'est tout naturellement que la banque rend hommage aux femmes chaque année lors de la célébration de cette journée. En 2015, outre l'octroi de présents et de cartes de compliments par la Direction Générale à l'ensemble des collaboratrices, un concert au féminin avec le groupe Bella Mondo, également ouvert aux hommes, se déroulant au siège de la Banque fut l'apothéose des festivités.







Renforcer la culture d'entreprise et le sentiment d'appartenance

La communication interne comme outil de management est un volet important de la stratégie de la Société Ivoirienne de Banque.

Afin de partager les actions internes fédératrices et les évènements corporate et institutionnels de la banque, des flashs infos électroniques « **On dit quoi ?** » sont envoyés à l'ensemble des collaborateurs facilitant ainsi la fluidité et l'unicité de l'information. Ainsi, 31 flashs infos électroniques ont été diffusés en 2015 afin d'assurer un relais soutenu des informations en lien avec l'actualité de la banque visant à renforcer la culture d'entreprise et le sentiment d'appartenance.

Engagement social et citoyen

Education et Développement Social : la SIB finance la construction de cantines scolaires et la réhabilitation d'écoles primaires





La concrétisation des projets de construction de 2 cantines scolaires et de réfection de 3 écoles primaires, initiés par l'ONG CARE International est en nette adéquation avec les objectifs du Plan National de Développement du Gouvernement Ivoirien et ceux du Millénaire pour le Développement. Le programme vise à réduire les retards dans la lutte contre la pauvreté et les faibles progrès dans l'éducation primaire. La parité dans l'éducation primaire, l'autonomisation des femmes, la santé maternelle et infantile font également partie des actions développées depuis 2008 par l'ONG CARE International notamment en partenariat avec la Société Ivoirienne de Banque, renforçant ainsi l'intervention de la banque dans le domaine de l'éducation et des actions communautaires. M. Daouda COULIBALY, Directeur Général de la SIB a procédé à l'inauguration officielle des réalisations entreprises avec l'appui financier de la banque, en se rendant dans la période du 25 au 26 mars 2015 auprès des bénéficiaires, dans les 5 localités concernées de la région du Poro (Korhogo) sur invitation de l'ONG CARE International.

Soutien à l'Excellence

La SIB soutient la Fondation « Réseau pour l'excellence » chargée de la mise en œuvre du Programme Excellence Jeunes (PEJ) visant à accompagner les jeunes en matière d'éducation afin de développer leur sens de l'entrepreneuriat et du leadership, et leur volonté de servir l'Afrique. Le programme finance la scolarité de jeunes gens au cursus scolaire prometteur, orientés vers des écoles supérieures d'excellence.



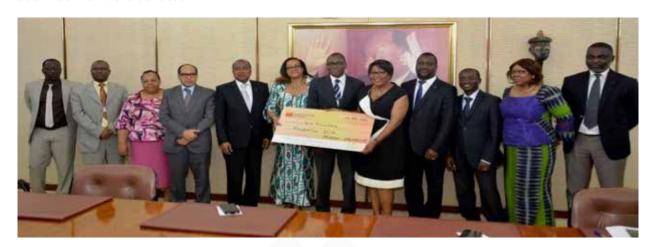
Soutien au FEMUA pour le rayonnement de la Culture et la Promotion d'Actions Sociales



La Société Ivoirienne de Banque renouvelle en 2015 sa participation au Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA), seule manifestation socioculturelle alliant loisir culturel et action communautaire au profit des populations d'Abidjan. Outre les concerts gratuits permettant à tout public de vivre des moments inoubliables en assistant à des prestations d'artistes de renom, les organisateurs à travers la Fondation Magic System, s'investissent dans la formation de jeunes artistes sur la gestion des carrières et dans des actions communautaires.

Engagement dans la Santé

L'engagement dans la Santé étant une valeur partagée par la Société Ivoirienne de Banque et la Fondation de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan, la banque a poursuivi en 2015, son appui à la Fondation en tant que partenaire majeur dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires. Les fonds versés à la Fondation lui ont permis, en 2015 de prendre en charge les soins d'enfants malades du cœur et de financer des équipements et médicaments ainsi que l'organisation de la Journée Mondiale du Cœur.



Rapport de Gestion

Environnement Economique et Bancaire 44
Analyse de l'Activité de la Société Ivoirienne de Banque 47
Affectation des Résultats48
Gestion Globale des Risques49
Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire51
Rapport Général des Commissaires aux Comptes55
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées57
Comptes 61

Rapport de Gestion

Environnement Economique et Bancaire

Environnement économique

L'année 2015 a été marquée par une baisse de la croissance mondiale passant de 3,4% en 2014 à 3,1%. Des facteurs macro-économiques ont contribué à cette baisse notamment le ralentissement et le rééquilibrage de l'économie chinoise, la baisse des cours des matières premières de base principalement le pétrole, la faiblesse des investissements et du commerce mondial et enfin le ralentissement des flux de capitaux vers les pays émergents et en voie de développement.

En ce qui concerne les matières premières, le prix du pétrole a continué son ralentissement en rythme annuel par rapport à 2014 se traduisant par une baisse des cours de 47,2% contre 7,5% selon le FMI. Par ailleurs, selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), les prix du pétrole devront rester bas principalement dus à une augmentation de l'offre mais également au renforcement du dollar américain, à la faiblesse de la demande suite au ralentissement mondial et enfin à la modification des objectifs stratégiques de l'OPEP.

Selon les données de la Banque Africaine de Développement, le Taux de Croissance en Afrique connaît un ralentissement passant à 3,6% en 2015 contre 3,7% en 2014. Au niveau régional, la croissance en Afrique du Nord s'est améliorée s'établissant de 1,4% à 3,5% en 2015. Toutefois, l'Afrique de l'Est reste la locomotive du continent consolidant son évolution à 6,3% en 2015 malgré une dépréciation de 0,2% comparativement à 2014. A contrario, la croissance en Afrique de l'Ouest a faibli passant de 6% à 3,3% en 2015 en raison de la chute des cours des matières premières et de l'épidémie Ebola. Cette baisse de la croissance est également observée en

Afrique Centrale passant de 6,1% à 3,7%.

L'Afrique sub-saharienne, connait une croissance modérée passant de 4,5% en 2014 à 3% en 2015 se justifiant par une baisse des prix des matières premières de base, un ralentissement des échanges commerciaux et un faible développement du marché local. En effet, la baisse des revenus liés au pétrole impacte fortement la croissance des pays exportateurs, en lien avec la tendance du marché. A contrario, les pays importateurs de pétrole ont eu une croissance solide à l'instar de la Côte d'Ivoire (+8,6%) et de l'Ethiopie (+10,2%).

Concernant l'UEMOA, les dernières estimations situent le taux de croissance du Produit Intérieur Brut réel à 7% en 2015 contre 6,5% en 2014 s'expliquant par la bonne tenue de la campagne agricole, le regain de l'activité manufacturière et la bonne tenue des activités commerciales. Cette croissance bénéficie d'un taux d'inflation faible mais en hausse de 0,9% s'installant à 1,2% en 2015 contre 0,3% en 2014.

Le marché financier régional (BRVM), a été marqué par une hausse des indicateurs sur tous les compartiments. Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM C ont crû respectivement de 7,30% et de 11,77% pour s'installer à 290,38 et 303,93 en glissement annuel au 31 décembre 2015. Les capitalisations boursières du marché connaissent également une hausse, celle des actions augmentant de 18,67% et celle des obligations de 6,15% en glissement annuel en raison de nouvelles admissions à la côte.

Contexte pays

La Côte d'Ivoire bénéficie d'une atmosphère politique apaisée après la réélection en octobre 2015 du Président Alassane Ouattara à la tête du pays favorisant entre autre une dynamique haussière du PIB depuis 2012. La croissance économique en 2015 s'est établie à 8,6%, selon le FMI, influencée par de solides investissements en infrastructures et la relance de la consommation privée. L'agence de notation Fitch Rating a confirmé cette performance en révisant à la hausse la note du pays sur les obligations en devise et monnaie locale passant de « B » à « B+ ».

En outre, le pays continue d'améliorer son environnement des affaires. En effet, la récente publication du Doing Business fait référence à un gain de vingt-deux (22) points passant de la 167e en 2014 à la 145e place en 2015 dû à l'amélioration des réformes en matière de transfert de propriété (+11), à l'exécution des contrats (+5), et au commerce transfrontalier (+4).

Le taux d'inflation est à un niveau relativement bas depuis février 2014. Il a subi une légère hausse pour s'établir en Décembre 2015 à 1,2% due à une baisse du volume des produits importés de 1,3% et de l'indice de l'énergie de 4,2% en glissement annuel. Ce niveau relativement bas, en-deça du seuil communautaire de 3% est imputable à la faiblesse des prix du pétrole sur les marchés internationaux et au renforcement des actions de lutte contre la cherté de la vie, se traduisant notamment par le suivi et le contrôle des prix des produits de grande consommation et l'amélioration des voies de dessertes.

La création nette d'emploi formel s'établit en glissement annuel à 8% en 2015 selon la Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique en augmentation en variation nette de 64440, en raison du dynamisme des investissements privés et publics se traduisant par une forte contribution à la création nette d'emploi de 76,9% au privé et 23,1% au public. Par ailleurs, selon l'enquête sur l'emploi de 2014, le taux de chômage est estimé à 5,3% en 2014 conformément aux critères internationaux,

mais peut atteindre 25% selon les réalités locales marquées par le sous-emploi et l'emploi informel. Ces résultats sont issus d'une enquête portée par un échantillon de 12 000 ménages tirés du RGPH 2014 révélant également le taux de la population en âge de travailler (56%).

La croissance sectorielle est tirée par le secteur primaire avec une contribution au PIB à hauteur de 21,1% en 2015 contre 21,2% en 2014 jouissant de la bonne exécution du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et de l'adoption en juillet 2015 d'une loi d'orientation agricole dont l'objectif principal est de sécuriser les investissements dans le secteur agricole. Au niveau de l'agriculture, l'exportation du Cacao est en augmentation de 8,7% passant de 1,825 millions de tonnes en 2015 à 1,678 millions de tonnes pour la campagne précédente. Une hausse induite par l'entrée en production d'une nouvelle variété de cacao « Mercedes » intégrée dans le cadre du programme 2QC mais contrariée par le rejet de plus de la moitié de la production. En cause, les conditions climatiques (prévalence de fortes pluies) impactant la qualité de la fève de cacao. Par ailleurs, le prix d'achat du Kg a été réévalué à 1000 Fcfa/Kg pour la campagne 2015-2016 contre 850 Fcfa/Kg pour la campagne 2014-2015 visant l'amélioration de revenu des producteurs. Toutefois, les prix du cacao élevés sur les marchés internationaux devraient conduire à la réduction du déficit de la balance des transactions courantes à court terme. De même, la production de café enregistre une hausse de 19,6% s'établissant à 126 658 en 2015, due à l'accroissement des prix bord champ passant de 750 FCFA pour la campagne 2013-2014 à 850 FCFA pour la campagne 2014-2015. Les récentes réformes du Conseil Coton Anacarde ont permis de hisser le pays à la première place de la production d'anacarde estimée à 702 510 tonnes en 2015 soit une hausse de 24,4% par rapport à 2014. Les produits tels que le caoutchouc, le sucre et le coton graine enregistrent eux aussi une croissance s'établissant respectivement en 2015 à 5,4% ; 3,9%

et 3,8%. A contrario, la production de banane a enregistré une baisse de 0,7% en 2014 suite aux récentes pluies contribuant toutefois à plus de 5% du Produit Intérieur Brut avec une production estimée 359 947 tonnes en 2015. La production dans la filière ananas enregistre également une baisse de 11,8% passant de 56 413 tonnes en 2014 à 49 777 tonnes en 2015.

Le secteur secondaire est d'une importance certaine dans la dynamique économique. Ainsi, on observe une augmentation de l'apport de ce secteur au PIB de 40 bp en 2015 passant de 25,2% contre 24,8% en 2014, sous l'effet de la bonne tenue du secteur BTP en lien avec les grands travaux routiers et d'aménagement ; des secteurs agroalimentaire et de l'industrie aurifère.

Principal moteur de l'économie du pays, le secteur tertiaire, dominé par la téléphonie mobile, les activités bancaires et les technologies de l'information et de la communication, répresente 53,7% du PIB en 2015 contre 54% en 2014. En outre, le solde de la balance courante hors dons sur le PIB s'établirait à -3,5% en 2016 contre -3,2% en 2015.

Selon les données de la Direction Générale de l'Economie, les échanges extérieurs (spéciaux et

hors biens exceptionnels) en glissement annuel, sont caractérisés par une hausse en valeur des exportations +9,5% et une hausse des importations de 5,5% à fin décembre 2015. La croissance des exportations provient principalement des produits primaires en hausse de 21,8% . S'agissant des importations, leurs hausses résultent des biens de consommation (+7,8%) et des biens d'équipement (+33,6%). La hausse des biens de consommation dérive de la préférence accrue pour certains produits alimentaires notamment les poissons (+19,1%) et le riz (+34,4%). Quant à la hausse des biens d'équipement, elle provient essentiellement des machines mécaniques (+26,9%), des machines électriques (+15,2%), et des matériels de transport routier (+33,8%) attestant ainsi de nouvelles orientations de la politique économique en vigueur dans le pays et visant la transformation structurelle de l'économie.

A fin décembre 2015, comparée à la même période de l'année 2014, la situation monétaire est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire (+18,8%) et ses contreparties. En effet, le crédit net à l'économie poursuit son redressement (+29,9%), la position nette du gouvernement s'améliore (-3%) et les avoirs extérieurs nets sont en hausse (+11,4%).

Environnement bancaire

A fin 2015, l'environnement bancaire ivoirien compte vingt neuf (29) établissements de crédit dont vingt cinq (25) banques et deux (2) établissements financiers ainsi que deux (2) bureaux de représentations de multinationales notamment le sud-africain Standard Bank et l'allemand Commerzbank. Ce secteur développé, dynamique et ouvert accueille de nouveaux entrants notamment la Banque Régionale des Marchés en qualité de banque et la filiale d'Orange « Orange Money » agréée en tant qu'établissement émetteur de monnaie électronique.

Ainsi, le réseau bancaire ivoirien dominé par huit (8) acteurs dont la Société Ivoirienne de Banque, est constitué de 638 agences (352 à Abidjan et 286 en province).

A fin 2015, les Ressources collectées par les banques ont enregistré une hausse de 25% en glissement annuel se traduisant par des dépôts supplémentaires de plus de 1457 milliards de Fcfa. Quant aux Emplois, ils ont évolué de 25,14% en glissement annuel soit plus de 1300 milliards de Fcfa injectés dans l'économie.

Analyse de l'Activité et des Résultats de la Société Ivoirienne de Banque

L'année 2015 a été marquée par la redistribution du capital de la Société Ivoirienne de Banque et en conséquence la modification du Conseil d'Administration avec la sortie de deux administrateurs représentant l'Etat de Côte d'Ivoire et l'entrée d'un nouvel administrateur proposé par le Groupe Attijariwafa bank.

Au point de vue réglementaire, la banque a poursuivi ses échanges avec la Commission Bancaire de l'UMOA afin d'apporter les dernières réponses résultant de la mission de vérification globale effectuée au sein de la SIB du 30 juin au 1er août 2014. La banque a reçu la notification définitive de la Direction Générale des Impôts suite au contrôle fiscal. Le redressement avait fait l'objet d'une provision dans les chiffres arrêtés au 31 décembre 2014

La SIB a procédé à la mise en harmonie de ses statuts avec l'acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de l'ordonnance portant réglementation bancaire. L'AGM de la banque tenue le 8 décembre 2015 a également décidé du split des actions faisant passer la valeur nominale de 10 000 XOF à 1 000 XOF.

Au niveau Développement, la banque a poursuivi son plan d'élargissement du réseau avec l'ouverture de 3 agences. Elle a aussi procédé au lancement de nouvelles offres (confirming, avance sur facture, etc.).

La banque est notamment passé à la phase d'industrialisation du "Leasing" lancé au 4ème trimestre 2014.

Les encours nets de cette offre s'établissent à 11,2 milliards XOF à fin décembre 2015 conformément au budget.

Les politiques de crédit mises en place ont permis une maîtrise des risques qui sont en fort recul par rapport à 2014, avec un niveau de provisionnement d'environ 92%. La montée en puissance des fonctions de contrôle et la mise en place du corpus procédural ont permis de réduire les pertes opérationnelles de façon drastique (environ 70 millions XOF hors braquage contre plus 700 millions XOF en 2014).

Au plan Commercial, la SIB a continué sa dynamique de développement entamée au cours des années précédentes faisant progresser les Encours de crédit de 43 % et hissant la banque à la 3ème place du Marché ivoirien à fin décembre 2015.

Quant à la progression des Ressources, elle est de 36%, faisant passer la banque du 7^{ème} au 5^{ème} rang.

Affectation des Résultats

(en XOF)

Le **RÉSULTAT SOCIAL** au 31/12/2015 est de 14 811 923 136

- La dotation à la réserve spéciale 15 % (article 27 de la loi bancaire) est de 2 221 788 470
- Le bénéfice distribuable est donc de 12 590 134 666 (résultat de l'exercice après déduction de la réserve spéciale), soit **12 590 134 666**

Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé :

- d'affecter à la réserve facultative la somme de 2 518 134 666
- de distribuer aux Actionnaires sous forme de dividendes la somme de 10 070 000 000

Cette distribution correspond à un dividende de 1 007 XOF bruts par action.

Perspectives 2016

Après une croissance de 8,6 % en 2015, grâce à la bonne exécution du PND 2012-2015, une amélioration du climat des affaires, un apaisement du climat politique et des investisseurs publics et privés, le pays connaîtra une croissance de 8,5 % en 2016 et 7,4 % sur la période 2017 - 2020 (Prévisions du FMI) impulsée par la bonne mise en œuvre du PND 2016-2020, la bonne mobilisation des ressources, un regain de confiance des investisseurs et une amélioration des partenariats publics et privés.

En outre, la croissance est stimulée par une forte demande domestique, en particulier l'investissement, supportant la transformation structurelle de l'économie.

2016 est considérée comme une année de test de stabilité politique. Le pays connaît une atmosphère politique apaisée suite aux récentes élections présidentielles de 2015 et organisera en décembre 2016 les élections législatives.

Le maintien de la stabilité boostera la confiance des investisseurs et la croissance économique à court terme.

Forte de ces prévisions de croissance, la Société lvoirienne de Banque a établi un budget 2016 ambitieux confirmant sa volonté d'accompagner tous les acteurs économiques et les autorités ivoiriennes dans leur ambition de développement en tant qu'acteur de référence pour le financement de l'économie.

Gestion Globale des Risques

Gestion Globale des Risques

La démarche de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) en termes de Gestion Globale des Risques s'inscrit dans le cadre des règles définies au niveau des recommandations des autorités de tutelle et du groupe AWB.

La Direction de la Gestion Globale des Risques joue un rôle important dans la politique de gestion et de maîtrise des risques. Cette Direction, indépendante des métiers, rattachée au Directeur Général Adjoint, a une relation fonctionnelle avec la ligne Métier Gestion Globale des Risques Groupe AWB. Elle a la responsabilité de rédiger et diffuser la politique des risques de la SIB, et de veiller à son respect de la part de toutes les parties prenantes dans la gestion du risque en favorisant la compréhension de la stratégie optimale pour conquérir les opportunités du marché dans les meilleures conditions possibles de tarification, de garanties et de coût du risque.

Rappelons que la politique des risques SIB s'appuie sur le principe de séparation entre les fonctions de développement commercial et les fonctions risques, qui consiste à pondérer les propositions commerciales par une vision risque neutre, basée sur des critères d'analyse technique, de notation interne, de comportement des comptes de la clientèle et d'études sectorielles.

Ainsi, l'organisation de la filière Risque a été définie à partir des principes suivants :

- 1) indépendance de la Gestion Globale des Risques (GGR), garantie par son positionnement ;
- 2) pilotage par la GGR de l'expertise risques au sein de la SIB ;
- 3) coopération étroite entre GGR et les responsables de marchés ;
- 4) prise en compte des évolutions organisationnelles intervenues au sein de la SIB ;
- 5) élargissement des missions de la GGR devenue l'entité centralisatrice des décisions d'octroi de crédit (autorisations formelles et autorisations ponctuelles) et de suivi des risques.

Cette indépendance et orientation de la GGR lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prise de risque et dans le contrôle.

La mission principale de la Direction de la Gestion Globale des Risques se situe à deux niveaux :

1) En amont : les fonctions Risque de Contrepartie ont pour mission de détecter et suivre les différents risques de crédit depuis leur origination par l'analyse des demandes émanant des commerciaux de la banque, par la qualification du risque de contrepartie via le modèle de notation interne, par l'appréciation du volume d'activité de la relation et le fondement économique qui sous-tend les financements sollicités, ainsi que l'évaluation de la qualité des garanties.

2) En aval : les tâches se résument comme suit :

- le suivi quotidien des utilisations par rapport aux autorisations et la prise de mesures correctives en cas de dépassement ;
- la validation opérationnelle des opérations de dépassement dans le système d'information ;
- la saisie des conditions notifiées dans le Système d'Information ;
- le passage en revue régulier de l'ensemble des engagements dans l'optique de qualifier le portefeuille par famille de risques ;
- le suivi des grands risques et le repérage des créances présentant des signes de difficultés et des incidents de paiement à travers un comité mensuel des risques sensibles ;
- le provisionnement des créances en souffrance ;
- la gestion des garanties reçues par la SIB et leur enregistrement dans le système d'information ;
- la conservation des actes de garantie et des conventions de crédits dans des armoires ignifugées dédiées à cet effet.

Par ailleurs, une mission d'audit de la filière engagement a été réalisée à la GGR par l'Audit Interne SIB en fin de l'exercice social 2015, auquel s'ajoute la mission de révision des comptes des CAC à la fin de la même année.

Textes des Résolutions Assemblées Générale Ordinaire Annuelle

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les états financiers de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2015, qui se solde par un résultat bénéficiaire, après amortissements, provisions et prélèvement BIC, de 14 811 923 136 xof.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale prend acte des termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions intervenues dans le cadre des articles 438 et suivants de l'acte uniforme OHADA et approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de répartir comme suit le Résultat de l'Exercice clos au 31 décembre 2015 et s'élevant à : (en XOF)

Le **RÉSULTAT SOCIAL** au 31/12/2015 est de **14 811 923 136**

- La dotation à la réserve spéciale 15 % (Article 27 de la loi bancaire) est de **2 221 788 470**
- Le bénéfice distribuable est donc de 12 590 134 666 (Résultat de l'exercice après déduction de la réserve spéciale), soit **12 590 134 666**

Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé :

- d'affecter à la réserve facultative la somme de **2 520 134 666**
- de distribuer aux Actionnaires sous forme de dividendes la somme de **10 070 000 000**

Cette distribution correspond à un dividende de **1 007 XOF** bruts par action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus à tous les Membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours de l'Exercice clos au 31 décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de reconduire le montant de QUATRE VINGT UN MILLIONS XOF (81.000.000 XOF), pour l'Exercice 2015, le montant brut de l'indemnité de fonction allouée aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, conformément à l'article 25 des statuts et aux articles 703 et 706 de l'acte uniforme OHADA, renouvelle, sous réserve de l'approbation de la Commission Bancaire de l'UMOA, pour une durée de TROIS EXERCICES SOCIAUX :

- En tant que CO-COMMISSAIRE aux COMPTES TITULAIRE :
- → le Cabinet ERNST & YOUNG S.A.
 représenté par Monsieur Jean-François ALBRECHT
 Président Directeur Général du Cabinet Ernst &
 Young S.A., Expert Comptable diplômé inscrit au
 Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de
 Côte d'Ivoire 5, Avenue Marchand 01 BP 2715 à
 ABIDJAN 01
- En tant que CO-COMMISSAIRE aux COMPTES SUPPLEANT du Cabinet ERNST & YOUNG S.A. :
- → le Cabinet SIGECO représenté par M. Bernard Bilé Kroah N'DABIAN Expert Comptable diplômé inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Côte d'Ivoire 23, Avenue Chardy - 01 BP 1328 à Abidjan 01

Ces mandats de trois ans viendront donc à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'Exercice clos au 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

Pour permettre à la Société Ivoirienne de Banque de poursuivre son développement, l'Assemblée Générale autorise la banque à lever des dettes subordonnées pour renforcer ses fonds propres.

Les différents fonds levés feront l'objet d'une approbation du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, en vue de procéder à tous dépôts et publications qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13H00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les Membres du Bureau.



Comptes

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Ivoirienne de Banque, S.A. (SIB) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- le respect de la réglementation prudentielle,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,
- le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels cijoints de la Société Ivoirienne de Banque, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA. Le Conseil d'Administration est également responsable du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne

comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels de la Société lvoirienne de Banque (SIB) sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire de l'UMOA.

II.1. Vérifications des documents présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires, sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

II.2. Vérifications spécifiques prévues par la réglementation bancaire

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques relatives au respect de la réglementation prudentielle. Nous n'avons pas d'observation à porter à votre attention.

III. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé à l'évaluation du gouvernement d'entreprise, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne au sein de la Banque. Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des états financiers. Ne consistant pas en une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle.

Notre examen a toutefois mis en évidence des axes d'améliorations qui feront l'objet d'un rapport distinct adressé à la Direction de la Banque, conformément à l'article 8 de la circulaire n°004-2011/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédits de l'UMOA.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire, Marc Wabi,Expert-Comptable Diplômé Associé

Ernst & Young, S.A.,

Jean-François Albrech,

Expert-Comptable Diplômé Associé

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées et sur les Prêts

Exercice clos le 31 décembre 2015

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées et sur les prêts et garanties relevant de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons que nous avons été avisé de la conclusion de la convention suivante au cours de l'exercice 2015. Convention d'assistance technique et de coopération avec WAFA BAIL

Administrateur concerné : Attijariwafa bank

Nature et objet :

Convention de mise en œuvre d'une plateforme Front-to-back de crédit-bail et d'appui technique en matière :

- de délimitation de l'offre commerciale Leasing ;
- de conception générale des process ;
- de validation des livrables et formation de l'équipe de la Banque ;
- d'accompagnement à l'industrialisation du process :
- d'assistance technique et conseil dans le domaine du crédit-bail ;
- de missions d'expertise, appréciation et assistance au contrôle des engagements ;
- de formation et stages du personnel ;
- Détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- de démarches commerciales, marketing et communication :
- de fourniture de documentation technique ;
- d'assistance en contentieux et questions juridiques ;
- de conseil en organisation, procédures comptables, informatiques et contrôle interne ;
- d'assistance à la maîtrise d'ouvrage du système d'information pour l'activité du crédit-bail.

Modalités :

Les factures réglées sont afférentes aux prestations rendues par WAFA BAIL à la demande de la SIB.

Les charges comptabilisées au titre de cette convention se sont élevées à FCFA 56 millions, toutes taxes comprises pour l'exercice 2015.

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Convention de services entre ATTIJARI IT AFRICA et la SIB

Administrateur concerné : Attijariwafa bank

Nature et objet :

Contrat de prestation de services relatif à :

- l'hébergement des plateformes informatiques par la mise à disposition des salles, de la climatisation et de la puissance dans les Data Centres d'Attijariwafa bank. Il concerne le site principal de backup et comprend les activités d'hébergement sec (fourniture d'espace d'hébergement pour l'accueil des matériels dans un Data Centre, fourniture de puissance électrique ondulée et secourue, climatisation des locaux, équipements de sécurité et de sûreté) et les services de proximité;
- la mise à disposition des plateformes de production et de backup (serveurs, telecom/sécurité, stockage, sauvegarde);
- la maintenance à travers la mise à disposition des applications SWIFT, LAB, CIA, ECM, messagerie ;
- l'exploitation et la supervision des applications (CIA, ECM, LAB, SWIFT) ;
- l'administration technique (instances système et applications CIA, ECM, LAB, SWIFT) ;
- la fourniture de service Desk et support technique/ fonctionnel.

Modalités :

Les tarifs des services sont fixés pour une année donnée et sont révisés annuellement en janvier. Les factures sont adressées trimestriellement.

Les charges comptabilisées au titre de cette convention se sont élevées à FCFA 904 millions, toutes taxes comprises pour l'exercice 2015.

2.2. Convention d'assistance technique et de coopération d'ATTIJARI AFRICA

Administrateur concerné : Attijariwafa bank

Nature et objet : Appui technique des structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière :

- d'assistance à la définition de la Stratégie globale de la Banque ;

- d'assistance technique et de conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc.;
- de conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- d'assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- d'assistance au contrôle des engagements ;
- de missions d'expertises, d'appréciation des engagements et leur contrôle, d'inspections et de vérifications comptables ;
- de stages du personnel;
- de détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- de gestion et de recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- de démarches commerciales, marketing et de consultations :
- d'enquêtes et de renseignements commerciaux ;
- de fournitures de documentation technique ;
- d'assistance en contentieux et questions juridiques ;
- de conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôles internes ;
- de conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- de conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- de missions d'audit stratégique, financier et opérationnel ;
- de représentation auprès des organismes nationaux et internationaux.

Modalités:

Les tarifs des services sont fixés pour une année donnée et sont révisés annuellement en janvier. Les factures d'assistance technique sont adressées trimestriellement.

Les charges comptabilisées au titre de cette convention se sont élevées à FCFA 429 millions, toutes taxes comprises pour l'exercice 2015.

2.3 Convention de prêt interbancaire avec CBAO Sénégal

Administrateur concerné : Attijariwafa bank

Nature et objet (PIB) : Prêt interbancaire au jour

le jour d'un montant variable pouvant atteindre FCFA 10.000 millions en principal pour une période maximale de quarante-trois (43) jours.

Modalités:

Le prêt est productif d'intérêt à un taux TTC variant de 2,53 % à 2,60 %.

A la date du 31 décembre 2015, son encours est nul. Les intérêts versés à la SIB par la CBAO au titre de cette convention pour l'exercice 2015 se sont élevés à FCFA 27,2 millions.

2.4 Convention d'emprunt interbancaire avec CBAO Sénégal

Administrateur concerné : Attijariwafa bank

Nature et objet :

Emprunt interbancaire au jour le jour d'un montant variable pouvant atteindre FCFA 15.000 millions en principal pour une période maximale de quarantetrois (43) jours.

Modalités :

Le prêt est productif d'intérêt à un taux TTC variant de 2,52 % à 3,75 %.

A la date du 31 décembre 2015, son encours était de FCFA 20 millions.

Les intérêts versés par la SIB à la CBAO au titre de cette convention pour l'exercice 2015 se sont élevés à FCFA 41,1 millions.

2.5 Convention de prêt interbancaire avec la Banque Crédit du Sénégal

Administrateur concerné : Attijariwafa bank

Nature et objet :

Prêt interbancaire au jour le jour d'un montant variable pouvant atteindre FCFA 4.000 millions en principal pour une période maximale de quarantetrois (43) jours.

Modalités:

Le prêt est productif d'intérêt à un taux TTC variant de 2,55 % à 2,62 %.

A la date du 31 décembre 2015, son encours est nul. Les intérêts versés à la SIB par la Crédit du Sénégal au titre de cette convention pour l'exercice 2015 se sont élevés à FCFA 2,5 millions.

2.6 Convention d'assistance technique à la société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) Africaine de Bourse

Administrateur ou Dirigeant concerné : Monsieur Daouda Coulibaly

Nature et objet :

Convention d'assistance étendue à la SGI dans les domaines de l'exploitation, de la comptabilité et du contrôle de gestion, de l'audit interne, des moyens généraux, de l'informatique, de la documentation, de la gestion du personnel, de la gestion commercial et de l'assistance juridique.

Modalités:

Les produits relatifs à ces prestations de la SIB se sont élevés à FCFA 4,1 millions toutes taxes comprises au titre de l'exercice 2015.

2.7 Convention d'assistance comptable à la Société Ivoirienne de Promotion et de Réalisations Immobilières (SIPRIM)

Administrateur ou Dirigeant concerné : Monsieur Daouda Coulibaly

Nature et objet :

Convention par laquelle SIPRIM donne à la SIB tous pouvoirs pour agir en son nom et pour son compte, pour l'exécution des services ou l'accomplissement desactes. SIPRIM reste néanmoins seule responsable de toutes les dettes et de tous les engagements qui pourraient résulter de cette gestion comptable.

Modalités :

Les produits facturés par la SIB au titre des prestations fournies à SIPRIM pour l'exercice 2015

se sont globalement élevés à FCFA 2,95 millions, toutes taxes comprises.

3. Conventions relevant de l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 du 1er décembre 2009

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

3.1 Prêts aux correspondants

En dehors des prêts mentionnés aux paragraphes 2.3 à 2.5, nous n'avons pas d'autres prêts à porter à votre attention.

3.2 Prêts aux autres parties liées

La SGI Africaine de Bourse bénéficie d'une ligne de caution dont l'encours au 31 décembre 2015 se chiffre à FCFA 113,8 millions, pour un montant autorisé équivalent. Les commissions perçues au cours de l'exercice 2015, au taux annuel de 0,5 %, se sont élevées à FCFA 638 200.

3.3 Prêts consentis à la Direction Générale

La Direction Générale de la SIB a bénéficié de plusieurs prêts d'une valeur nominale globale de FCFA 227,1 millions dont l'encours global au 31 décembre 2015 s'établit à FCFA 83,4 millions. Ces prêts sont rémunérés à des taux annuels variant entre 3,25 % et 11,5 %. Les intérêts de ces prêts comptabilisés au titre de l'exercice 2015 se sont élevés à FCFA 5,4 millions TTC.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire, Marc Wabi, Expert-Comptable Diplômé Associé

Ernst & Young, S.A.,

Jean-François Albrech,

Expert-Comptable Diplômé Associé

Comptes au 31 décembre 2015

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015 / Montants en FCFA

	MONTANTS	PASSIF	MONTANTS	
ACTIF			Av.Répartition	Ap.Répartition
Caisse	18 617 192 174			
Créances Interbancaires	23 062 404 316	Dettes Interbancaires	116 118 380 265	116 118 380 265
* A vue	23 062 404 316	*A vue	7 079 498 809	7 079 498 809
-Banque Centrale	20 218 829 158	-Banque Centrale		
-Trésor Public CCP	0	-Trésor Public,CCP	90 956 422	90 956 422
-Autres Etablissements de Crédit	2 843 575 158	-Autres Etablissements de Crédit	6 988 542 387	6 988 542 387
		*A terme	109 038 881 456	109 038 881 456
* A terme	0			
Créances sur la Clientèle	498 689 528 895	Dettes à l'égard de la Clientèle	546 241 164 727	546 241 164 727
*Portefeuille d'Effets Commerciaux	46 072 955 329	*Comptes d'Epargne à vue	103 110 100 159	103 110 100 159
-Crédits de Campagne	0	*Comptes d'Epargne à terme	16 460 924 093	16 460 924 093
-Crédits Ordinaires	46 072 955 329	*Bons de Caisse	61 000 000	61 000 000
*Autres Concours à la Clientèle	371 521 744 491	*Autres dettes à vue	335 920 202 002	335 920 202 002
-Crédits de Campagne	32 414 410 218	*Autres dettes à terme	90 688 938 473	90 688 938 473
-Crédits Ordinaires	339 107 334 273	natics detics a termic	70 000 700 470	70 000 700 470
*Comptes Ordinaires Débiteurs	81 094 829 075			
*Affacturage	0.07.027.070	Dettes représentées par un Titre	6 000 000 000	6 000 000 000
		Autres Passifs	13 886 296 332	23 956 296 332
Titres de placement	122 942 252 048	Comptes d'Ordre et Divers	7 281 065 156	7 281 065 156
Immobilisations Financières	20 951 181 996	Provisions pour risques et Charges	4 324 492 861	4 324 492 861
Crédit bail et opérations assimilées	11 119 135 254		490 000 000	490 000 000
Immobilisations incorporelles	4 301 045 524	Emprunts et titres émis subordonnés		
Immobilisations corporelles	10 256 239 217	Subventions d'Investissement		
Actionnaires ou associés		Fonds pour Risques Banc.Généraux	500 000 000	500 000 000
Autres actifs	33 037 124 844	Capital	10 000 000 000	10 000 000 000
Comptes d'Ordre et Divers	4 300 016 410	Réserves	27 622 798 201	32 364 721 337
		Ecarts de réévalution		
		Report à nouveau (+/-)	0	0
		Résultat en instance d'affectation (+/-)	0	0
		Résultat de l'exercice (+/-)	14 811 923 136	0
TOTAL ACTIF	747 276 120 678	TOTAL PASSIF	747 276 120 678	747 276 120 678

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015 / Montants en FCFA

Engagements de Financement		Engagements de Financement		
*En faveur d'Etablissements de Crédit	0	0 *Reçus d'Etablissements de Crédit		
*En faveur de la Clientèle	19 498 023 493	*Reçus de la Clientèle		
Engagements de Garantie		Engagements de Garantie		
*En faveur d'Etablissements de Crédit	207 241 805	*Reçus d'Etablissements de Crédit		0
*En faveur de la Clientèle	81 178 433 674	*Reçus de la Clientèle		488 993 393 111
Engagements sur Titres		Engagements sur Titres		

Comptes au 31 décembre 2015

COMPTE DE RESULTAT DESTINÉ À LA PUBLICATION / Montants en millions de FCFA

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
Intérêts et charges assimillées	9 574 654 634	Intérêts et Produits assimilés	28 050 354 985
*Sur dettes Interbancaires	1 343 314 635	*Sur dettes Interbancaires	100 970 611
*Sur dettes à l'égard de la Clientèle	8 231 339 999	*Sur Créances à l'égard de la Clientèle	27 949 384 374
*Sur dettes représentées par un Titre	0	*Sur Titres d'Investissement	0
*Autres intérêts et charges assimilées	0	*Autres intérêts et produits assimilés	0
Charges sur Crédit-Bail et Opérations assimilées	2 962 885 757	Produits sur Crédit-Bail et Opérations assimilées	3 552 149 648
Commisions	628 110 466	Commisions	13 217 781 402
Charges sur Opérations Financières	837 210 622	Produits sur Opérations Financières	9 910 931 613
*Titres de Placement	3 000 000	*Titres de Placement et d'investissement	6 180 355 114
*Opérations de changes	810 803 448	*Dividendes et produits assimilés	103 602 950
*Opérations de Hors Bilan	23 407 174	*Opérations de change	2 817 581 484
		*Opérations de Hors Bilan	809 392 065
Charges diverses d'exploitation bancaire	1 162 193 301	Produits divers d'exploitation bancaire	2 929 860 667
Achats de marchandises	334 550 169	Marges commerciales	0
Stocks vendus	0	Ventes de marchandises	0
Variations de stocks de marchandises	0	Variations de stocks de marchandises	0
Frais Généraux d'exploitation	19 270 586 015	Produits Généraux d'exploitation	1 004 870 936
*Frais de Personnel	10 218 872 699	Reprises d'Amortissements et Provisions sur immobilisations	0
*Autres frais généraux	9 051 713 316	Solde en bénéfice des corrections de valeurs sur créances et du HB	0
Dotations aux Amortissements et Provisions sur immobilisations	2 012 129 921	Excédent des reprises/dotations du fonds pour risques bancaires gén.	0
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du Hors Bilan	2 371 510 905	Produits exceptionnels	27 486 082
Excédent des dotations/reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	Profits sur exercices antérieurs	561 092 002
Charges exceptionnelles	327 683 867		
Pertes sur exercices antérieurs	1 596 651 006		
Impôt sur bénéfice	3 364 437 536		
Bénéfice de l'exercice	14 811 923 136		
TOTAL	59 254 527 335	TOTAL	59 254 527 335

Contacts

Siège social

Abidjan Plateau. 34, Boulevard de la République. Immeuble ALPHA 2000

Tél. : +225 20 20 00 00 Fax : +225 20 20 01 19

<u>www.sib.ci</u>

SGI Africaine de Bourse

Abidjan Plateau. 34, Boulevard de la République. Immeuble ALPHA 2000 5ème étage 01 BP 1300 Abidjan 01 Côte d'Ivoire

Mme Makrabi BAKAYOKO Téléphone : +225 20 21 98 26 e-mail : makrabi.bakayoko@sib.ci

Informations financières

Direction Financière

M. Guillaume KOUASSI Téléphone : +225 20 20 01 74 e-mail : guillaume.kouassi@sib.ci

Communication et Marketing Stratégique

Téléphone: +225 20 20 01 59 e-mail : communication@sib.ci

Réseau d'Agences

Abidjan

Agence Centrale (Siège)

SIB 2000

Agence Diplomatique

Immeuble Alpha 2000 Siège, 6ème étage

Fax: 20 20 01 64

SIB Commerce

SIB Avenue Noquès

social CNPS

SIB Cocody

Tél. : 22 44 47 16 Fax: 22 44 05 93

SIB Cocody Boulevard de France

Tél: 01 22 62 93 / 01 22 66 64

Fax: 22 44 35 66

SIB COCODY Palm Club

SIB Cocody CORNICHE

SIB 2 Plateaux

Cocody 2 plateaux, Rue des jardins Tél. : 22 41 30 14 Fax : 22 41 30 14

Espace Privilège Rue des Jardins

Cocody 2 plateaux, Rue des jardins Tél. : 22 50 18 53 Fax : 22 50 18 54

SIB Boulevard Latrille

Cocody Bd Latrille, 1er feu après le club SOCOCE

SIB Palmeraie

Cocody carrefour Palmeraie, Rond point de la

SIB RIVIERA 2

SIB RIVIERA 3

SIB Angré Djibi

Cocody Angré Djibi, Carrefour Tapis rouge Tél. : 22 50 47 54 Fax : 22 50 48 23

SIB CENTRE COMMERCIAL LA DJIBI

SIB Angré Les Oscars

SIB Adjamé 220 Logements

SIB Adjamé Forum

Adjamé Bd Nangui Abrogoua, Carrefour Forum,

SIB Marcory

Marcory Résidentiel Tél. : 21 28 40 03 Fax: 21 28 34 60

SIB Marcory Ste Thérèse

Fax: 21 26 00 07

SIB Marcory Marché

SIB VGE

Marcory Boulevard VGE, Face Cap SUD Tél. : 21 75 90 75 Fax : 21 26 81 44

SIB Boulevard de Marseille

SIB Pierre & Marie Curie

SIB Koumassi

SIB Koumassi Pangolin

Koumassi, face à la cité Pangolin Tél : 01 22 63 47 / 01 22 67 22 Fax : 21 36 52 78

SIB Abobo

SIB Plateau-Dokui

SIB Treichville Palais des Sports

Treichville, Boulevard de Marseille Face Palais

des Sports Tél.: 21 75 43 33 Fax: 21 25 85 72

SIB Treichville Nouveau Marché

Treichville, Immeuble TREICHCENTER, face

SIB Zone 3 SOCOPRIX

SIB Port-Bouët

SIB VRIDI Palm Beach

SIB Yopougon Nouveau quartier

SIB Yopougon Quartier Maroc

SIB Yopougon Siporex

SIB Yopougon 1er Pont

Province

SIB Abengourou

Abengourou, Rue Principale Tél. : 35 91 27 66 / 78 Fax : 35 91 27 79

SIB Aboisso

Tél. : 01 29 22 35 / 01 29 24 77 Fax : 21 30 41 95

SIB Agnibilékro

Fax: 35 90 24 02

SIB Bouaflé

Fax: 30 68 81 63

SIB Bouaké

Tél.: 31 65 69 21 Fax: 31 65 69 24

SIB Daloa

Daloa, Rue du Commerce Tél. : 32 76 76 31 Fax : 32 76 76 34

SIB Divo

Tél.: 32 76 01 62 Fax: 32 76 18 02

SIB Ferkessédougou

Face au marché Tél.: 36 86 90 81 Fax: 36 86 96 77

SIB Gagnoa

ex-Librairie de France

SIB Korhogo

Tél. : 36 85 00 76 Fax : 36 85 15 90

SIB Man

San-Pédro, Rue des Banques

SIB Bardot San-Pédro

SIB Soubré

Fax: 34 72 26 34

SIB Yamoussoukro

